

# *Règlement général sur la protection des données (RGPD)*

*Journées Arkhéïa*

*Archives départementales du Tarn*

4-5 octobre 2018

# Objectifs du RGPD

Entrée en vigueur le 25 mai 2018

Objectifs :

- Protéger les libertés et droits fondamentaux des personnes physiques, concernant leurs données à caractère personnel.
- Établir une normalité des lois sur la protection des données personnelles en Europe.
- Encadrer la circulation des données personnelles.

# Définitions

## Donnée à caractère personnel :

« Toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable »

## Traitement de données :

« Opération, ou ensemble d'opérations, automatisées ou non, effectuées sur ces données : la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, la modification, la consultation, l'utilisation, la publication, l'interconnexion, l'effacement et la destruction de données »

# Impacts

- Charges organisationnelles
  
- Obligations supplémentaires
  - Garantir la sécurité de ces données
  - Définir les finalités de traitement
  - Transparence
  
- Sanctions financières

# Mesures mise en place

- Script d'anonymisation des lecteurs :
  - Nom, prénom, adresse mail, référence de pièce d'identité
  - Développé par Anaphore
  - À appliquer par le service technique
  
- Avenant aux contrats et marchés
  
- Acte d'engagement réciproque

# Des accès différenciés

Demande des utilisateurs (AD 84) d'une application unique pour des accès différenciés. Deux problématiques.

- Pour les images
  - Ajout d'attributs « délais salle de lecture et internet ». Fonctionne.
- Pour les descriptions : plus complexe
  - Utilisation de l'attribut audience sur certains éléments de description
  - Ces éléments ne sont pas affichés
  - Mais ils ont quand même été indexés pour permettre la recherche pour les archivistes
  - Conséquence : il peut arriver que l'on trouve des réponses dont les termes qui posent problème ne sont pas affichés mais que l'on peut supposer.